

## Rapport IGAS « L'accès gratuit et confidentiel à la contraception pour les mineures » - Avril 2015

01/04/2015

Dans son rapport datant du mois d'avril 2015 et mis en ligne sur son site internet le 16 décembre 2015, l'IGAS précise que les mesures de gratuité et de secret prévues dans la loi sont utilisées dans moins de 1% des délivrances de contraceptifs aux mineures. Cette mission d'évaluation vise à identifier les besoins, blocages et solutions concernant l'accès à la contraception des mineures.

**Consulter ici** le rapport IGAS « L'accès gratuit et confidentiel à la contraception pour les mineures »